

DÉCLARATION PRÉALABLE À LA CAPD du 04/04/2023 PAR LE SNUDI FO 72

Messieurs et mesdames les membres de la CAPD,

Concernant l'actualité

Nous nous retrouvons à l'avant-veille d'une nouvelle journée de mobilisation des salariés ,et en particulier des enseignants,opposés depuis plus de deux mois à la loi sur les retraites, qui les contraint injustement à travailler au moins deux années de plus.

Alors que les besoins s'expriment partout, alors que le métier subit une attractivité au plus bas avec des concours faisant le vide et ne permettant pas de parvenir à mettre un enseignant devant chaque classe, le Ministre nous annonce le développement des TER (territoires éducatifs ruraux) avec encore plus de territorialisation, d'individualisation des droits et au final une destruction minutieusement préparée de c'est qu'est l'ÉCOLE que nous défendons, RÉPUBLICAINE, la même pour TOUS sur tout le territoire.

Il suffirait de remettre le concours à BAC+3, de revaloriser le traitement et d'améliorer les conditions de travail pour faire revenir les candidats au concours !

Concernant la mise en place d'Andjaro annoncée par vos services lors du groupe de travail mouvement du vendredi 24 mars, nous vous demandons des précisions sur cette application à venir.

Nous déposerons donc un avis sur cette question : **« La CAPD se prononce contre la mise en place de la gestion des remplaçants par l'application Andjaro en Sarthe et le maintien de la distinction des missions des ZIL et des BD. »**

Le Snudi FO revendique l'abondement de la liste complémentaire pour recruter par centaines les enseignants nécessaires : avant chaque début de CRPE, il existe d'autres solutions que le recrutement de contractuels !

Concernant l'évaluation-accompagnement avec une pseudo-revalorisation selon PPCR

Nous rappelons que nous nous sommes opposés à PPCR sur les deux volets : le volet rémunération et le volet accompagnement des collègues. Nous sommes la seule organisation ici présente à avoir voter CONTRE.

- Les enseignants ne veulent pas du premier volet de PPCR , celui de l'évaluation pour une rémunération au mérite, celui d'une appréciation immuable, celui de l'accompagnement des carrières des collègues. Les collègues veulent des critères justes, objectifs et transparents. La mise en place des constellations place les collègues en position de stagiaire à vie.

Tout cela est un véritable mépris pour les personnels !

En combinant les rendez-vous de carrière et l'accompagnement des enseignants dans un cadre individuel ou collectif, le nouveau mode d'évaluation est une arme pour remettre en cause l'indépendance professionnelle et la liberté pédagogique pour imposer les contre-reformes de l'école avec les nouveaux cycles, l'inclusion systématique, les partenariats avec les collectivités territoriales.

Nous notons votre réponse positive à 24 collègues sur les 29 ayant portés un recours. FORCE OUVRIERE est CONTRE le fait de résumer un entretien de carrière à une appréciation, immuable en plus après le 3ème RDV de carrière à mi carrière. Nous avons demandé en instance ministérielle que soit possible la révision à la hausse de l'appréciation..

- Sur le second volet, celui de la rémunération, le gouvernement l'a reconnu, les enseignants français sont moins rémunérés que la moyenne des pays de l'OCDE avec un temps de travail devant élève parmi les plus élevés. Il y a donc urgence qu'il y ait une nette revalorisation des traitements des enseignants. Et nous parlons bien de traitement et non de nouvelles primes.

Que ce soit le SOCLE qui devrait, selon les propos du président MACRON dans sa campagne présidentielle, augmenter les salaires de tous les enseignants de 10 % alors que finalement on arriverait à 10 % en moyenne. Avec un niveau de rémunération en début de carrière passant enfin les 2000€ net pour un BAC+6 (alors qu'en tenant compte du niveau de vie des instituteurs avant la création du grade de la hors-classe, on devrait avoir un début de carrière à 3000€, on est loin du compte !

Pour FORCE OUVRIERE il n'y a qu'un seul levier, celui qui existe depuis des décennies, c'est la revalorisation du point d'indice. Ce même point d'indice qui stagne depuis 2010 sans prendre en compte l'inflation et la perte que représente l'augmentation des cotisations vieillesse pour s'aligner sur le privé. Avec la revalorisation dite « historique » cet été avec +3,5 % alors que l'inflation frôlait les 7 %, c'est aussi une baisse historique du pouvoir d'achat des enseignants et de l'ensemble des fonctionnaires de 3,5 %.

Parlons maintenant du PACTE avec des propositions de SOUS PACTE et de SUR PACTE qui est la seule solution pour bon nombre d'enseignants de voir une revalorisation sous forme d'une énième prime alors que nous travaillons déjà assez et que cette revalorisation nous est due SANS contrepartie ! Faire 2h de plus par semaine pour aller au collège, conduire des car avant ou après la classe, ASSEZ de ce mépris.

Et maintenant, nous apprenons que le Conseil Supérieur des Programmes veut mettre un terme au recrutement par concours. Nous ne laisserons pas faire !

Comme pour les retraites, de l'argent il y en a. Il est magique pour aider les entreprises et inexistant pour une majorité de la population ! Les enseignants comme toutes les professions ont raison de se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail, de rémunération et leur système de retraites. NON à la retraite des morts, NON pour enseigner jusque 64 ans voire 67 ans pour la majorité qui n'aura pas toutes ses annuités, c'est la double peine !

Le SNUDI-FO, avec sa fédération FNEC FP-FO et sa confédération FO, appelle tous les personnels à se mettre en grève massivement jeudi 6 avril et jusqu'au retrait du projet Macron-Borne de réforme des retraites ! 64 ans, c'est non ! et nous savons pertinemment que bloquer ce projet sera un formidable point d'appui pour bloquer tous les autres projets destructeurs dont celui de démantèlement de l'école publique en cours de territorialisation-privatisation !